



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 AVRIL 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice 11
Présents : 11
Nombre de suffrages : 11
Pour : 11

Date de convocation
14 avril 2026

Date d'affichage
23 AVR. 2026

publication sous forme
électronique
<https://saulzais-le-potier.e-monsite.com/>

L'an deux mille vingt-six, le treize avril à 19 heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROUYAT Thierry.

Etaient présents : ACCOLAS Didier, BONHEUR Pascal, COUBRET Jean-Marie, COUBRET Marie-Noëlle, CYPRES Damien, DURIS Béatrice, JOYAUX Caroline, PHILIPPON Baptiste, RONDEAU Nadine, ROUYAT Thierry, TOMCZYK Tatiana

a été nommée **secrétaire de séance** : TOMCZYK Tatiana

Numéro interne de l'acte : 2026-04-04

OBJET : Aménagement de l'éclairage public : plan de financement prévisionnel

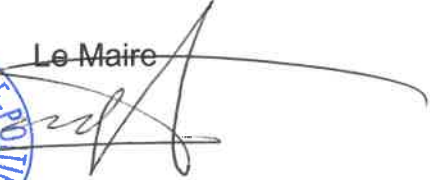
Monsieur le Maire présente au conseil municipal un devis du SDE18 concernant une demande de réglage de l'horloge pour l'extinction de l'éclairage public nocturne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- **ACCEPTE** le devis proposé d'un montant de 212.25 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

Suivent les signatures,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SAULZAIS LE POTIER

Le Maire

Thierry ROUYAT

La secrétaire de séance


Tatiana TOMCZYK